



Procès-verbal de l'assemblée générale

ooooOoooo

Le 2 février 2013, à 15 heures a eu lieu la première assemblée générale de l'Association "MASTERS NORDIQUE FRANCE", à Ambert, sur les lieux des Championnats de France Masters.

A la date de l'AG, les adhérents sont de 88 personnes. Conformément aux statuts, le quorum doit être de 30% des adhérents soit 27 personnes.

Nombre de personnes présentes ou représentées : 44.

Le quorum est donc largement atteint. De nouveaux futurs adhérents sont venus en nombre à cette AG. Ils seront inscrits en fin de séance.

Invité : Louis Roche représentant le sport en entreprise (Corpos)

Adhérent et invité : Jean Taillandier représentant les Citadins en plus d'être adhérent de l'association.

Le Président de séance est Jean Michel Joyaud, le Secrétaire de séance désigné aux fins d'établir le procès-verbal de cette assemblée est Gilles Perrin

Le Président rappelle l'ordre du jour de cette assemblée générale et les résolutions qui devront être adoptées.

1. RAPPORT MORAL

Le Président Jean Michel JOYAUD rappelle les différentes étapes de la création de l'association suite aux décisions de principe prises par le groupe France présent aux mondiaux d'Oberwiesentahl en 2012.

Il fait une relecture des objectifs qui ont permis de mettre en place les statuts de l'association et la création effective de l'association en septembre 2012 par sa parution au journal officiel des associations.

Il poursuit en parlant de son passé de "compétiteur de base" et également du bénévolat qu'il a effectué dans diverses associations culturelles et sportives depuis 1972.

Il fait un bref rappel des actions entreprises par l'Association dans l'année écoulée, actions qui seront développées par le Secrétaire Général Gilles Perrin.

Le Président fait ensuite un état des adhésions. 88 adhérents avant la réunion et 95 en potentiel au moment de la débiter! Et cela en quelques mois, ce qui prouve que le moment était propice et que ce groupe ainsi en place est notre force. Avec une telle base on peut se faire reconnaître tant au niveau des tutelles (FFS et autres) que des organisateurs d'épreuves.

Il fait des remerciements appuyés aux 3 membres bienfaiteurs qui ont versé un droit d'entrée en plus de leur cotisation.

Il évoque également notre outil de communication qu'est notre site internet masterskidefond.com et remercie Yann Pénélon qui l'a créé et mis à notre disposition ainsi que Gilles Perrin qui le fait vivre avec efficacité.

Le Président termine son rapport moral en évoquant les projets réalisés depuis la création, les orientations à aborder pour la prochaine saison et rend hommage aux bénévoles qui se sont lancés dans cette magnifique aventure.

Le rapport moral est joint au présent procès verbal

Le rapport moral est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT D'ACTIVITES

Le Secrétaire Général Gilles PERRIN rappelle que notre association est toute jeune mais a déjà un bilan d'activité non négligeable.

2.1. Les relations association / FFS :

- Nous avons été reçu 2 fois à la FFS, avec à chaque fois la présence du Président Michel Vion et du directeur administratif David Loison. Le président de la commission fond était aussi présent la 1^{ère} fois. Cela a permis de "normaliser" nos relations avec la FFS car jusqu'ici de nombreux Masters se demandaient quel intérêt il y avait à payer une licence?

Rengaine entendue de façon répétitive et que nous avons porté au plus haut niveau de la FFS. Cela a été entendu et débouche sur un certain nombre d'actions évoquées ci dessous.

- Notre association a été consultée par la FFS et l'ANCEF lors de la création du nouveau circuit longue distance nommé Marathon Ski Tour. Nous avons obtenu la création d'un classement officiel pour tous les licenciés (comme au tennis) et aussi par catégorie d'âge.

Ce Marathon Ski Tour est encore à améliorer. Mais le grand mérite de la FFS est d'avoir lancé cette initiative qui a permis de regrouper tous les organisateurs de courses et de mettre en place cette première version. Un bilan sera fait à la fin de la saison mais nous avons déjà formulé un certain nombre de remarques (absence d'épreuves en style classique, problème de distance pour les catégories V8 à V12, classement des femmes en particulier, etc.).

2.2. Les autres actions de l'association

Les actions de l'association doivent respecter les principes suivant :

- Etre au bénéfice de l'ensemble des Masters (ou tout au moins de la très grande majorité)
- Avoir du sens et de la lisibilité (identifier clairement la présence de Masters sur les courses en France et à l'étranger et souder le groupe)

Les actions réalisées ou en cours :

- Les combinaisons Masters : nous les avons vendues à un prix très préférentiel (75€) grâce à une subvention prise sur notre allocation FFS (30€ par tenue) et sur le budget de l'Association (4€ par tenue). Coût réel achat fournisseur : 109€. Prix public : 140€

- L'achat de 4 oriflammes Masters qui sont à planter sur les aires de départ /arrivée des courses. Cela signifie notre présence en donnant une ambiance plus moderne.

Elles serviront aussi de lieu de ralliement en particulier sur les courses à l'étranger

Les tenues et oriflammes sont siglées du logo Masters et de celui de la FFS

- La mise en place de multiples avantages liés à l'association.

Cette année l'association offre à tout nouvel adhérent un bonnet noir B. Daehlie floqué "Team Masters France" qui complète la combinaison. 100 bonnets ont été entièrement sponsorisés par le fournisseur des combinaisons (Vangi Sports à St Egrève)

- Outre le classement FFS négocié, il y a aussi des réductions spéciales sur 2 courses masters : - 2€ sur la 1^{ère} neige des seniors à St François de Sales et - 2€ lors de l'inscription au chts de France.

Les autres avantages, dont les avantages liés à la licence FFS (trop long de tout citer) sont sur cette page de notre site <http://www.masterskidefond.com/masters/association-masters-nordique-france/557-avantages.html>

Le rapport d'activités est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

3. RAPPORT FINANCIER

3.1. La trésorerie

En l'absence du Trésorier Claude Papaux à ce moment de la réunion, c'est le Président qui en fait le commentaire.

S'agissant d'à peine 5 mois de fonctionnement officiel depuis la création de l'association, les comptes sont très simples.

A la date du 31/12/2012, il n'y a que des recettes soit 900,00€ qui correspondent essentiellement aux adhésions. La dépense de 44,00 € liée à la déclaration en Préfecture n'est pas encore entrée en comptabilité car avancée par le Président.

A ce jour (2 février 2013) :

Recettes (adhésions) :	1 525,00 €
Dépenses : remboursement JM Joyaud	- 44,00 €
participation pour combinaisons	- <u>216,00 €</u>
<u>solde créditeur</u> :	1 265,00 €

Le rapport financier est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

3.2. Le budget prévisionnel 2013

Le budget prévisionnel 2013 a été établi par le bureau provisoire de l'association et distribué en salle. Pour comprendre le budget réellement disponible pour les Masters, le Président explique que nous avons volontairement fait apparaître 2 sources de financement :

- une partie allouée par la FFS au titre de la part Masters Nordiques des statuts particuliers qui regroupent, au sein de la FFS : les Citadins, les Corps (sport en entreprise) et les Masters nordiques.
- une partie inhérente à l'association. A noter que cette partie est la seule à prendre en compte pour l'approbation dans le cadre de la présente assemblée générale.

A la date du 1 janvier 2013, le budget global était de :

- 6 700,00€ au titre de l'allocation FFS
- 1 100,00 € au titre de l'association (1 645,00€ au moment de la présente rédaction)

Les détails (recettes et dépenses proposées) de ce budget sont expliqués par le Président et le Secrétaire général.

Le budget prévisionnel est joint au présent procès verbal

Le budget prévisionnel est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

4. ORIENTATIONS DE L'ASSOCIATION

Il s'agit des propositions de projets pour la saison 2013-2014

4.1. La course de St François de Sales

- Elle draine de plus en plus de coureurs âgés de + de 40 ans. Nous proposons de faire labelliser par la FFS la 1^{ère} course des Masters organisée à St François de Sales (elle a lieu en général entre Noël et le Jour de l'an) de façon à la rendre incontournable pour les Masters en début de saison. La distance de 21 km en début de saison est une distance idéale avant les marathons à venir. Cette course pourrait devenir notre course emblématique de début de saison et à ce titre aidée financièrement par notre association (MNF). Le budget prévisionnel voté a proposé 300,00€.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

4.2. Tenue vestimentaire

- La discussion s'est engagée sur la confection de surchauds ou de veste chaude.
- Pour la prochaine commande de combinaisons, l'ajout d'une petite poche sur le pantalon est proposé.

Sur ces points, le bureau se charge de contacter les fournisseurs pour proposer

- Marathon ski tour 2014 : nous expliquons que l'association fera des propositions à la FFS et l'ANCEF pour faire encore évoluer ce challenge pour encore mieux prendre en compte les attentes des Masters.

- Championnats de France 2014 : Gilles Grindler, Michel Hamm et Gilles Perrin exposent le principe de la candidature. Elle serait de 2 années consécutives. En 2015 et 2016, La Féclaz s'est portée candidate ce qui par la même occasion serait un terrain d'essai pour l'organisation des Mondiaux en 2017.

Pour 2014, 1 seule candidature proposée : Le Champsaur (organisation par Stéphane Passeron)
Louis Roche propose de contacter une station du Massif des Bauges qui pourrait être intéressée : Margeriaz.

A suivre mais rapidement.

Ces orientations sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

5. REGLES DE FONCTIONNEMENT

5.1. Attribution des pouvoirs

Le conseil d'administration est élu pour 3 ans et renouvelable par 1/3 selon les statuts.

Voici la liste des membres proposés :

- Président : Jean Michel JOYAUD
- Vices Présidents : André GROB (Vosges), Gilles GRINDLER (Savoie)
- Secrétaire général : Gilles PERRIN adjoint : Hervé SOLIGNAC (Savoie)
- Trésorier : Claude PAPAUX (Jura) adjoint : Gaedic PIRON (Alpes Provence)
- Correspondants régionaux :
 - Auvergne : Jean TAILLANDIER
 - Dauphiné : Gilbert LEVRINO
 - Savoie : Hervé SOLIGNAC
 - Vosges : Jana LATASTE
 - Alpes Provence : Michel HAMM
 - Ile de France : Gaedic PIRON
 - Jura : André ESCOFFIER
- Départements techniques
 - Aide Webmaster : Daniel CHAPELAND
 - Représentant auprès de la FFS : Michel HAMM et Gilles PERRIN
 - Représentant auprès de la WMA : Gilles GRINDLER

Le président, le secrétaire, le trésorier et les vices présidents constituent le bureau

Une fois établie, la liste des membres sera diffusée à l'Administration conformément à la loi.

La composition du Conseil d'Administration est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

5.2. Cotisations saison 2013-2014

La cotisation proposée est maintenue à 15€ par adhésion et à 60€ pour les membres bienfaiteurs

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

5.3. Indemnisations frais de déplacements

Il est bien entendu que cette indemnisation ne concerne que les frais réels liés à l'association. Dans un souci de bonne gestion, dans le principe, seuls les frais de mission occasionnés par un déplacement spécifique (ex réunion FFS) ouvrent droit à indemnisation sur la base du tarif km proposé par la FFS (31cts du km).

Ces frais sont prévus au budget prévisionnel voté. Toutes modifications ou ajout éventuel d'importance devront faire l'objet d'une communication aux adhérents.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

6. LE CORRESPONDANT REGIONAL

- Il est le représentant de l'association dans la région ou le comité auquel il appartient. Sa mission consiste à être présent autant que faire se peut aux courses officielles, collecter les résultats de course et toutes informations utiles.
Il devra collecter et transmettre à Gilles Perrin les articles, commentaires et photos à faire paraître sur notre site internet.
- Une proposition : avoir dans chaque région un oriflamme Masters.
- Appel à candidature pour les régions non pourvues : Michel Hamm s'est proposé pour l'île de France

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

7. LA CANDIDATURE DE LA FECLAZ AUX CHP^{TS} DU MONDE 2017

Les représentants de l'association qui devront se rapprocher de l'organisateur : Gilles Grindler, Hervé Solignac, P. Jérôme Berbottino

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Gilles Grindler aimerait qu'il soit organisé une course dans les Pyrénées. Contact à établir
- Plusieurs adhérents proposent de faire courir certaines courses de style classique en départ chrono échelonnés. A travailler avec les organisateurs et la FFS

Le Président, Mr Jean Michel Joyaud clos la séance d'assemblée générale en soulignant son exceptionnelle tenue et la richesse du débat.

- Le secrétaire de séance préparera le procès-verbal de cette réunion ;
- Le Président, dûment habilité aux fins des présentes, fera les formalités de modification du nom officiel de l'association auprès de la Préfecture, à savoir : MASTERS NORDIQUE FRANCE en remplacement de Masters France Nordique qui avait été indiqué par erreur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Fait à Saint-Egrève, le 5 février 2013

Le Président (JM JOYAUD)

Le Secrétaire Général (G PERRIN)

